



INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE F./H. 2024

INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE RÉMUNÉRATION **NON CALCULABLE**

Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

RÉSULTAT EN % 22.6%
 RÉSULTAT FINAL EN NOMBRE ÉQUIVALENT DE SALARIÉS 2.9
 POPULATION ENVERS L'ÉCART EST FAVORABLE Femmes
 NOMBRE DE POINTS OBTENUS SUR LE RÉSULTAT FINAL (EN %) 0
 NOMBRE DE POINTS OBTENUS SUR LE RÉSULTAT FINAL (EN NOMBRE DE SALARIÉS) 25
 NOMBRE DE POINTS OBTENUS 25

INDICATEUR RELATIF AU % DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

RÉSULTAT EN % non calculable
 NOMBRE DE POINTS OBTENUS 0

INDICATEUR RELATIF AU NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 SALARIÉS AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

RÉSULTAT EN NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ 2
 SEXE DES SALARIÉS SUR-REPRÉSENTÉS Hommes
 NOMBRE DE POINTS OBTENUS 5

NIVEAU DE RÉSULTAT GLOBAL

TOTAL DE POINTS OBTENUS 30
 NOMBRE DE POINTS MAXIMUM POUVANT ÊTRE OBTENUS 45
 RÉSULTAT FINAL SUR 100 POINTS **NON CALCULABLE**